

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 509 du 27 Octobre 2017

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Présence " de milices " du pouvoir lors des manifestations de l'opposition :



Le ministre Yark Damehame

Le gouvernement rejette en bloc ces accusations P.1

Premier congrès du parti Unir :

Opérer des mutations pour survivre à la tempête ou faire du saupoudrage et pousser le parti dans le gouffre ?



Georges Aidam, 1er Vice-président de UNIR

Inauguration de Canal Olympia à Lomé :
 Dans la droite ligne d'une nouvelle politique culturelle



Coupe du ruban inaugural

10 ans du CONAPP :
 Des concours lancés pour primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télévision et Radio



La table d'honneur

Prévention des catastrophes :
 Le gouvernement renforce la résilience des communautés



Une opération de sauvetage des sinistrés P.6

Sensibilisation et don dans la Région des Savanes :

La NJSPF vante les mérites de la paix, du vivre ensemble et fait un important don P.4



Immatriculation des engins à deux roues au Transport Routiers :

A qui profite les innovations apportées par le DG Agbokpè ? P.3



TOGO CELLULAIRE



LA SOLUTION

EN CAS DE VOL OU PERTE DE VOTRE MOBILE

Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

24 Nov. 14^{ème} Foire Internationale de LOME
11 Déc. 2017 Foire de toutes les opportunités

Thème : Le numérique au service des affaires

CETEF - LOME
BP: 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

10 ans du CONAPP :

Des concours lancés pour primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télévision et Radio

Dans le cadre des activités marquant la célébration de son dixième (10ème) anniversaire, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) organise des jeux concours d'une part à l'intention des journalistes et autres professionnels de la communication sur les Objectifs du Développement Durable et d'autre part à l'intention des jeunes journalistes, stagiaires et étudiants sur le VIH-SIDA. L'information a été rendue publique, le Mercredi 25 Octobre dernier au cours d'une conférence de presse à Lomé.



La table d'honneur

A en croire les premiers responsables du CONAPP, le but de ce concours est de primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio, portant sur les dix-sept (17) Objectifs du Développement Durable (ODD) adopter au sommet des Nations Unies le 25 Septembre 2015. Selon les explications, il s'agit pour tout participant de choisir un thème parmi les 17 Objectifs du Développement Durable pour en faire un article ou un sujet de reportage.

Occasion de promotion de l'excellence, les

conditions sont claires selon Fabrice Pétchesi, Secrétaire Général du CONAPP. Il faut être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel, hormis les membres du comité d'organisation. La date limite d'envoi ou de dépôt des productions est fixée au vendredi 24 Novembre à la maison de la presse.

Soulignons que le CONAPP est créé en 2007, et a pour objectifs de défendre, promouvoir et renforcer la liberté de la presse au Togo, encourager et soutenir le professionnalisme et l'excellence dans la pratique journalistique, et renforcer la structuration des entreprises de presse.

Kahf Djobo

Premier congrès du parti Unir :

Opérer des mutations pour survivre à la tempête ou faire du saupoudrage et pousser le parti dans le gouffre ?

La situation politique que vit le Togo ne fait ni la fierté de Faure Gnassingbé Président du Pays à qui l'opposition demande de quitter le pouvoir, moins encore les leaders de cette opposition obligés de se comporter en véritables hors la loi pour parvenir à leurs ambitions. Dans ce cafouillage monstre, notre cher pays qui aspire à plus de démocratie s'apprête les mois prochains à organiser les élections locales, législatives et Présidentielle. Au niveau des états-majors des partis politiques, bien que le cœur soit à la crise qui sévit, on garde un œil sur les activités politiques et sur les élections, seul baromètre pour jauger de la crédibilité des partis politiques. UNIR, parti majoritaire ne se soustrait pas des différentes contingences qui ont cours dans le pays. C'est dans cette optique que le Parti de Faure Gnassingbé s'apprête à tenir son premier congrès demain samedi 28 Octobre dans la ville de Tsévié. Face aux soubresauts du moment et les défis qui se dressent devant le parti bleu à la colombe blanche, l'on est tenté de se demander si le parti opérera une mutation ou fera simplement du saupoudrage ?



Georges Aidam, 1er Vice-président du parti UNIR

militants dits conservateurs et dont nous faisons la description ici n'a plus rien à prouver de leur militantisme puisque ayant forgé leurs armes politiques au temps du défunt RPT, ils doivent en réalité être ceux-là qui constituent aujourd'hui le conseil de sage ou mieux le conseil consultatif dont le rôle premier est de coacher les jeunes militants battants sur le terrain politique afin de leur montrer les secrets qui ont toujours permis au parti présidentiel de gagner les différents challenges.

Malheureusement, ces " anciens " ne s'avouent pas vaincus, ils veulent toujours être au-

devant des choses, continuer de jouer les premiers rôles parfois même au mépris de la jeunesse vaillante.

Il est donc important d'insister sur la jeunesse vaillante car au sein de l'opposition avec la montée en puissance du PNP, le débat est entrain de quitter progressivement le terrain des vieux et se situe au niveau de la jeunesse raison pour laquelle il est fondamental de faire de cette frange de militants le fer de lance des actions du parti.

Les militants que certains nomment de dernière heure, ceux-là même à qui le parti a tout donné et qui ne sont en réalité pas

capables de mobiliser ne seraient-ce que dans leur vestibule pour UNIR, sont logés à la bonne enseigne et toujours dans les bonnes grâces.

C'est eux qui se font passer pour les plus proches collaborateurs du Président alors que dans leurs localités d'origine ils ne sont connus de personne. De telle catégorie de militants, le parti doit s'en méfier puisque, le militantisme se mesure à l'aune des foules que l'on draine, des citoyens que l'on est capable de convaincre pour la cause de son parti.

Au mois de Septembre, une réunion tenue par les cadres du parti à l'hôtel du 2 Février avait permis à tous de s'exprimer librement. Face à la tempête et la déferlante de l'opposition, il était important de libérer la parole et permettre aux cadres de dire ce qu'ils pensent qui peut être bien pour le parti.

Sans langue de bois, les militants se sont exprimés mais depuis lors, aucune rencontre de cette envergure n'a plus eu lieu à l'exception des marches de soutien qu'a organisées le parti présidentiel.

Aujourd'hui, l'heure est au

congrès pour doter le parti d'instances définitives mais aussi, ce rendez-vous devrait permettre à nouveau d'élaborer des stratégies pour affronter les différents défis qui se pointent à l'horizon. Et pour ce faire, aucune stratégie de reconquête des " cœurs " des togolais ne sera efficace si les militants n'ont pas l'occasion dans une démarche de discipline et de respect mutuel de se dire certaines vérités, repérer des endroits où ça cloche encore pour réajuster le tir afin d'éviter que la tempête ravage sur son passage le puissant Parti de Faure Gnassingbé.

Il est indéniable que chaque mouvement politique a un moment donné de son parcours soit confronté aux tumultes qui, s'ils ne sont pas gérés avec tact peut précipiter ce mouvement vers les abîmes. C'est d'ailleurs pourquoi nous pensons que l'occasion qui s'offre à UNIR à Tsévié devrait lui permettre de crever profondément l'abcès pour trouver des solutions durables, redonner confiance aux togolais pour éviter le déclin précipité de ce jeune parti.

Kpélaflia Biva

Créé le 14 Avril 2012, le parti UNIR tiendra demain samedi son tout premier congrès à l'issue duquel un bureau définitif viendra mettre fin à près de six ans de fonctionnement provisoire.

Placé sous le thème " Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays ", ce congrès focalise beaucoup d'attention et cristallise les débats au sein et en dehors du parti.

Se pliant à la discipline du parti, plusieurs militants la plupart du temps jeunes, qui ont œuvré à la création du parti et prêts à mouiller le maillot aux côtés du Chef de l'Etat et travailler sans relâche afin de permettre à UNIR de remporter des victoires des plus éclatantes, sont parfois pris en sandwich entre la dictature des conservateurs qui ont encore les réflexes du temps du parti RPT et l'arrogance des nouveaux venus, ceux-là même qui, sortis de nulle part et qui sont beaucoup plus préoccupés par la recherche du maximum de profit derrière le pompeux concept de compétence.

En effet, si la catégorie de ces

Immatriculation des engins à deux roues au Transport Routiers :

A qui profite les innovations apportées par le DG Agbokpè ?

Longtemps considéré comme un nid à corruption, le transport routier connaît depuis quelques temps des innovations visant à sécuriser, rendre fiables les documents qui y sont délivrés et réduire au maximum les faux frais, puis l'intervention des démarcheurs dans la chaîne de fonctionnement de ce service. Toutes ces mutations que connaît la Direction des Transports Routier et Ferroviaire ne mettent pas l'initiateur des réformes à l'abri de critiques. A qui donc profite les innovations au Transport routier ?



Permis de conduire sécurisé, carte grise définitive sécurisée, réforme dans l'immatriculation des véhicules, mutation, réforme dans le processus d'immatriculation des engins à deux roues, la liste des chantiers déjà ouverts et clôturés par le DG Agbokpè depuis son arrivée à la tête de la DTRF est loin d'être exhaustive.

L'aspect sur lequel l'éveil de la Nation a braqué ses projec-

teurs pour la parution du jour est le processus d'immatriculation des engins à deux roues.

Dans un passé pas très lointain, les démarches d'immatriculation d'un engin à deux roues était l'apanage du propriétaire d'engin nouvellement acheté. A l'époque grouillaient au niveau des transports routiers, des individus appelés des " démarcheurs " qui ne relèvent pas forcément de l'administration de la DTRF et dont la

tâche principale est d'aider les gens à se faire immatriculer leurs engins. Dans cette catégorie d'individus, certains employés de l'administration aussi s'y illustraient. Avec ce schéma des démarcheurs, les prix de l'immatriculation pouvaient varier selon la tête du client en vue de leur permettre de tirer le maximum de profit. Mais le DG Agbokpè dans le souci de faire de cette direction un cadre exemplaire

dépoilé de tout acte pouvant entacher la réputation de la DTRF et de ses employés, un système de filtrage a été mis sur pied de telle sorte qu'il faut une raison valable avant d'avoir accès à l'enceinte des transports routiers. Ce système de filtrage a éliminé progressivement le phénomène de démarcheurs.

Pour immatriculer les engins à deux roues depuis toujours, il faut payer une quittance de dix mille et un timbre de cinq cent francs au niveau de la DTRF quelle que soit la puissance de votre engin, payer les frais de SOTOPLA estimé à 9000 quelle que soit la puissance, et les frais d'assurance qui varient cette fois-ci selon la puissance de l'engin.

Selon donc que votre engin ait une puissance inférieure à 50 CC, comprise entre 51 et 125 CC, 126 et 175 CC ou supérieure à 175 CC, vous payerez une assurance de 18 205 F, 25 800 F, 32 012 F ou

Suite à la page 4

Sensibilisation et don dans la Région des Savanes :

La NJSPF vante les mérites de la paix, du vivre ensemble et fait un important don

L'actualité socio-politique de ces trois derniers mois est caractérisée par des manifestations de rues et des appels de tous genres de l'opposition togolaise avec pour conséquence des blessés, des morts, des déplacés etc. La préfecture de l'Oti dans la Savane n'a pas été épargnée.

Le Président de la NJSPF, originaire de cette Préfecture y était Lundi dernier pour un meeting couplé de dons.

La grande cour du Lycée de Barkoissi a servi de cadre à la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure pour son grand meeting de sensibilisation à l'endroit de la jeunesse scolarisée



Noël De Poukn lors de son intervention

et celle non scolarisée.

Devant une immense assistance composée de parents d'élèves, d'enseignants, d'élèves et des jeu-

nes non scolarisés, le Président de la NJSPF Noël De Poukn dans son allocution a d'abord remercié le public venu nombreux écouter le message dont il est porteur. Il s'est d'abord adressé aux élèves à qui il a transmis les salutations du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avant de leur dire que l'avenir appartient à la jeunesse et que c'est sur les bancs de l'école qu'il leur faut bien préparer cet avenir, éviter de se mêler de ce qui ne les regarde pas (allusion aux manifestations de rue NDLR), cultiver les vertus de tolérance, d'acceptation de l'autre et du vivre ensemble.

Se tournant vers les parents



Les élèves écoutant attentivement le président de la NJSPF

d'élève, le Président National de la NJSPF leur a rappelé que la responsabilité des parents dans l'éducation des enfants est grande. Pour lui, lorsqu'un enfant est bien éduqué à la maison, le reste pour les enseignants ne serait plus qu'un jeu d'enfants. Il a donc exhorté les parents à donner la meilleure éducation à leurs enfants pour qu'ils soient des modèles demain.

S'adressant aux enseignants, Monsieur De Poukn les a félicités pour les efforts qu'ils fournissent pour rehausser l'éclat de l'éducation dans la préfecture de l'Oti. Il n'a pas oublié de les sensibiliser en ce qui concerne l'implication

des élèves dans les manifestations de revendication de leur corps de métier.

Le Préfet de l'Oti Ouadja Gbandi quant à lui a remercié la NJSPF pour cette initiative et a rappelé davantage à l'assistance les principales vertus qui doivent caractériser notre appartenance à une nation. Les valeurs que doit défendre un élève sont l'acceptation de l'autre la tolérance etc.

Le Proviseur du lycée de Barkoissi qui a réceptionné plus de 200 table-bancs, un important lot d'équipement sportif, du matériel didactique, des livres scientifiques, etc. a exprimé une satisfaction et poussé un ouf de soulagement car à la rentrée nous a-t-il confié, des élèves étaient 3 par banc ou debout pour suivre les cours dans certains cas. Aujourd'hui, ce dont de la NJSPF vient donc permettre de décongestionner les salles de classe. Il a également mis l'accent sur l'éducation civique et morale qui leur permettra d'éradiquer les comportements inciviques chez les élèves de la préfecture de l'oti.

Dans la matinée de ce même Lundi, c'est le Lycée Nassablé dans la ville de Dapong qui a reçu la visite de Noël De Poukn et sa suite. Là aussi, des table-bancs, Matériel didactique, équipement sportif et livres scientifiques ont été offerts par la NJSPF.



Une vue de l'assistance

Immatriculation des engins à deux roues au Transport Routiers :

A qui profite les innovations apportées par le DG Agbokpè ?

Suite de la page 3

36 252 F. Les prix d'immatriculation des engins à deux roues sont donc fixés comme suit : moto privée inférieure à 50 CC le prix est de 37 705 F, moto privée entre 51 et 125 CC les frais d'immatriculation sont de 45 300 F. Pour les motos privées dont la puissance se situe entre 126 et 175 CC le montant à payer est de 51 512 F. Enfin, pour les motos privées dont la puissance dépasse 175 CC, il faudra payer 55 752 F.

Les propriétaires pouvaient eux-mêmes se faire immatriculer leurs engins ou se faire assister par tierce jusqu'aux événements de Dapaong où des individus ont commis des crimes à bord des motos non immatriculées. C'est à partir de cet instant que les Ministres de la Sécurité et celui des Transport ont jugé opportun désormais d'obliger que les immatriculations se fassent par les concessionnaires d'engins à deux roues. Au niveau des transports routiers, le système

de guichet unique verra le jour pour encaisser la totalité des fonds à un seul guichet puis faire la répartition à la fermeture des guichets.

Si du côté de SOTOPLA on ne se fait pas prier pour passer déjà à 16h tous les jours ouvrables rentrer en possession de ce qui leur revient au regard du nombre d'engins immatriculés, les compagnies d'assurance quant à elles font le point journalier et les montants correspondants au nombre de quittances à ce niveau vont aussi dans la caisse de ces assurances. Par contre, le montant qui revient à la DTRF est reversé chaque soir au Trésor public car en fait, le régisseur et son adjoint qui perçoivent ces fonds relèvent du Ministère de l'Economie et des Finances. Le Directeur Agbokpè non seulement n'est jamais en contact avec les sous perçus mais aussi n'a pas d'ordre à donner aux deux agents du Ministère de l'Economie qui eux ne rendent directement compte qu'à leur

hiérarchie.

Cette pratique mise sur pied par le DG Agbokpè a permis d'éviter les fraudes, que ce soit au niveau des assurances mais aussi dans l'établissement d'autres documents y afférents. Les faux frais qu'on imputait frauduleusement aux clients sont désormais en perte de vitesse.

Comme on peut aisément le constater, il est difficile de faire des omelettes sans casser des œufs. Les réformes courageuses que le DG Agbokpè a initiées sont loin de faire la part belle à tous ceux qui par le passé avaient transformé l'enceinte des Transport Routier en un vaste champ d'or à ciel ouvert où ils pouvaient venir en extraire sans que personne ne lève le petit doigt. Aujourd'hui, il est clair que les méthodes mises en place avec la Direction de la DTRF donnent des fruits sur le terrain que ce soit avec le nouveau permis de conduire, les auto-écoles agréées ou encore les

cartes grises définitives même si à ce niveau précis des derniers réglages restent à faire en vue d'une rapidité incontestable de la délivrance de ces cartes grises définitives.

Au regard de ce qui précède il est clair que les innovations apportées dans le cadre de l'immatriculation des engins à deux roues sont aussi bien profitables aux citoyens propriétaires de ces engins mais aussi à l'Etat qui désormais a pu couper l'herbe sous les pieds des différents démarcheurs tapis dans l'ombre à la DTRF.

Akpanawè

La Rédaction

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Inauguration de Canal Olympia à Lomé :

Dans la droite ligne d'une nouvelle politique culturelle

Le contexte sociopolitique au Togo est assez tendu. Mais, cette ambiance délétère, n'empêche pas le chef de l'état de s'illustrer en déroulant son agenda. Ainsi, lundi dernier le président Faure Gnassingbé a procédé à l'inauguration d'une nouvelle salle de Cinéma et de spectacle à Lomé. Il s'agit de Canal Olympia. Un joyau dont l'inauguration s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle au Togo.

L'une des références dans la capitale togolaise entre 1960 et 1980, était le "Cinéma le Togo". Ce cadre culturel, jadis un lieu de retrouvailles pour les togolais, a perdu à un moment donné de l'histoire son lustre et



Faure Gnassingbé a inauguré la nouvelle salle de cinéma moderne, CanalOlympia.

par la suite a cessé d'être opérationnel. L'on a souvenir qu'en 2011, cet espace avait été démolie avec l'avènement du projet d'aménagement de la zone lagunaire de Lomé.

Aujourd'hui, place est faite à un espace culturel flambant neuf, avec une capacité d'accueil de 300 places, œuvre d'entreprises togolaises. Canal Olympia, est la nouvelle salle

de spectacle dotée d'équipements de projection et de sonorisation numérique ultramoderne.

La nouvelle génération de togolais rentre donc dans une

nouvelle dimension culturelle. La salle sera un lieu par excellence de projection de spectacle à caractère éducatif. Cette occasion servira de tremplin pour des activités de promotion culturelle. Quand on sait que l'Etat togolais depuis quelques années veut faire des arts et de la culture, un moteur de développement, l'on se rend compte que cette inauguration n'est pas fortuite.

Rappelons que la cérémonie d'inauguration a connu la présence de Vincent Bolloré président du groupe Bolloré et premier président du conseil de surveillance du groupe vivendi promoteur de l'initiative.

F.M

Médias et responsabilité sociale :

Le CTEP outille les Journalistes sur " le rôle des médias en période de crise "

Le Togo connaît depuis quelques mois des troubles socio-politiques avec des manifestations dans la rue. C'est dans ce contexte que le Conseil Togolais des Editeurs de Presse Privée (CTEP), a initié un séminaire de renforcement des capacités des professionnels de médias, placé sous le thème " Rôle des médias en période de crise ", le vendredi 13 Octobre dernier à Lomé.

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux hommes de médias de réfléchir sur la question de l'heure.

Selon les premiers responsables de CTEP il est important d'insister sur la nécessité des journalistes de jouer un rôle de médiateur afin d'éviter de tomber dans le piège des politiciens. Il s'agit en effet pour les responsables de médias de sortir de l'environnement politique qui prévaut actuellement au Togo pour réaffirmer leur identité. A l'ouverture, M. Lucien Messan président du CTEP a signifié que ce rendez-vous est une opportunité pour les professionnels de médias de se situer par rapport au débat politique qui divise actuellement la classe politique.

Prenant la parole, M. Octave Olympio, vice président de la HAAC a, dans ses explications fait état d'inquiétudes face à au traitement des informations par rapport aux événements dans le contexte actuel. Il a indiqué que la HAAC a constaté dans la couverture de l'actualité nationale marquée par les événements de la crise, que les médias classiques, en ligne et surtout les réseaux sociaux notamment de



La table d'honneur

whatsapp se prêtent à la diffusion d'images de violence tronquées, des propos injurieux, des appels à la haine et la désobéissance civile. Il a à cette occasion salué cette initiative du CTEP, qui selon lui permettra aux journalistes de connaître leur rôle dans la préservation du climat de paix à travers leurs écrits et publications.

Des communicateurs à l'instar de M. Koéssan Yvodévi, Directeur Général de la Télévision Togolais (TVT), et M. Marc Fiawonou, ont tour à tour invité les journalistes à respecter le code d'éthique et de déontologie qui régit la profession de journaliste.

Dans ses explications M. Yvodévi est parti des caractéristiques de la crise pour aboutir au rôle social que doit jouer le journaliste pour l'amener à la recherche de la paix, la concorde, et l'harmonie de la société. Il a par là indiqué que le journaliste se doit de mesurer avec responsabilité l'impact que pourrait avoir sur le public ses paroles, ses images, ses écrits même s'il s'agit d'éléments qu'il relaie objectivement. Il a au cours de son intervention évoqué

l'article premier du code de déontologie qui stipule " le journaliste assume la responsabilité de ses écrits. Il publie uniquement les informations dont la source, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à

émettre des réserves selon les formes professionnelles requises. Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et au besoin une certaine circonspection".

Pour lui le journaliste doit faire preuve de retenue dans les moments sensibles pour éviter le pire et les tragédies. Il a continué en appelant les journalistes à plus de vigilance afin de veiller à ce que les valeurs positives de leur pays ne soient affaiblies.

M. Fiawonou a quand à lui souligné que la gestion de l'information doit être plus rigoureuse en temps de crise en tenant compte du pouvoir de la

presse. Le journaliste doit alors nécessairement respecter les lois qui régissent son métier dans le traitement des informations. A-t-il laissé entendre.

En rappel, le Conseil Togolais des Editeurs de Presse Privées (CTEP) est une association professionnelle créée en 2003 par des journalistes togolais dans le but d'offrir des opportunités de professionnalisme, de perfectionnement et de renforcement des capacités des journalistes membres de CTEP d'une part et des autres associations de presse d'autre part dans divers thématiques.

Kahf Djobo

Volontariat International de Réciprocité :

4 volontaires togolais posent leurs valises au Mali

Dans le cadre d'un partenariat de réciprocité entre l'Agence Nationale de Volontariat du Togo (ANVT) et le centre national de Promotion du Volontariat au Mali (CNPV), depuis janvier 2017. Partenariat qui prévoit notamment un échange de volontaires entre les deux pays, quatre volontaires ont été déployés le lundi 16 octobre au Mali. Avant leur départ ils ont assisté à une rencontre d'échanges avec Mme Victoire Tomégah-Dogbé ministre du développement à la base de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, en présence du représentant du Consul du Mali au Togo et du Directeur de l'ANVT.

L'objectif de ce programme est de permettre la mobilité entre les Etats, ainsi que l'intégration sous



Photo de famille

régionale et africaine.

Au cours de la rencontre dans la matinée du lundi 16 octobre au cabinet du ministère du développement à la base, les volontaires ont eu droit à des derniers réglages, à savoir des conseils et orientations avant leur départ et

les dispositions à prendre pour que leur mission apporte une valeur ajoutée au développement des relations bilatérales entre le Togo et le Mali. Omar Agbangba, Directeur de l'ANVT, a tenu à préciser au cours des

Suite à la page 6

Prévention des catastrophes :

Le gouvernement renforce la résilience des communautés

" Jamais aussi bien que chez soi : Réduire l'exposition aux risques et déplacements forcés ", tel est le thème retenu au cours d'un atelier organisé par l'Agence Nationale de la Protection Civile dans le cadre de la journée internationale de la prévention des catastrophes le 13 octobre 2017 à Lomé. Présentation du phénomène.

Une catastrophe naturelle, est une préoccupation mondiale. Elle cause souvent d'importants dégâts matériels et pertes en vies humaines.

Pour minimiser les risques de catastrophes et leurs impacts, plusieurs instruments de référence ont été adoptés par la communauté internationale. C'est le cas du cadre d'Action de Sendai pour la période 2015-2030 qui interpelle les Etats, à traiter la question des risques de catastrophes comme une priorité de développement en mettant un accent plus soutenu sur la prévention et la réduction des risques. La sensibilisation des pouvoirs publics et des populations constituent autres un moyen de prévention des catastrophes.

Le 13 octobre de chaque année, date instituée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, a été retenue comme journée internationale pour la prévention des catastrophes. Le Togo ne reste pas en marge à cette célébration. Sur le territoire national, il s'organise à cette date des manifestations, en sensibilisant les différentes couches socioprofessionnelles des diverses régions du pays sur la nécessité de prévention des risques de catastrophe.

Pour l'édition 2017, une série



Une opération de sauvetage des sinistrés

de manifestations est au programme et étalée sur toute l'année. De nos jours, l'on observe des populations désertent périodiquement

leurs domiciles pour cause d'inondation.

Le fait s'illustre souvent au sein des communautés riveraines du

Mono au Sud-est de la région maritime et quartier de Lomé. Des villages situés sur la côte sont confrontés au phénomène de l'érosion côtière et sont contraints à se déplacer. Des champs et cultures sont aussi souvent emportés à cause de la crue des cours d'eau.

Sur le plan international les chiffres sont alarmants. Depuis 2005, les catastrophes occasionnées par les aléas naturels ont fait 1,35 millions de victimes. 281 millions de personnes sont touchées par an.

Entre 2008 et 2014, un total de 184 millions de personnes ont été déplacées par les catastrophes. Près d'1,4 milliards de personnes vivent dans une situation précaire,

nombre qui devrait atteindre 1,9 milliards en 2030. D'ici à 2030, on prévoit que près de 62% des populations pauvres du monde vivront dans la précarité. Elles sont 43% aujourd'hui.

Pour réduire l'exposition aux risques le gouvernement togolais a doté les villes de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et entrepris de grands chantiers. En outre le GNDR invite les autorités togolaises à créer un cadre de partenariat, de réflexion et de concertation avec les différentes parties prenantes œuvrant dans le domaine de catastrophe naturelle pour des actions synergiques plus efficace.

F.M

Aménagement du territoire :

Les différents acteurs formés sur le concept

Le Ministère de la planification du développement à initié avec la Direction générale d'aménagement du territoire, un atelier d'information et d'échanges avec les acteurs de développement sur l'aménagement du territoire au Togo, le vendredi 20 Octobre dernier à Lomé. IL a été question de réunir les Directeurs de cabinet des ministères, les représentants des institutions de la République, les partenaires techniques et financiers et de les informer, des disparités régionales, du concept et outils de l'aménagement du territoire et de susciter l'adaptation de la loi portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire pour faciliter sa mise en œuvre. Elle s'inscrit dans le processus de la mise en

œuvre du plan stratégique de communication sur l'aménagement du territoire.

L'objectif de cette rencontre vise à recueillir des acteurs, leurs avis et propositions sur les voies et moyens devant permettre la mise en œuvre du processus de la politique nationale de l'aménagement du territoire.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Edjeou Essoham, Directeur de cabinet du Ministère de la planification du Développement, représentant son ministre. Cette rencontre a connu aussi la présence de M. Abalodjam Kadja, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire, des Directeurs de cabinet des ministères, les représentants des organisations de la société civile ainsi que des directeurs généraux, centraux et chefs de services.

D'avis des premiers responsables, vu la pertinence de la question de l'aménagement du territoire, il s'avère nécessaire que tous les acteurs soient sensibilisés



La table d'honneur

d'avantage sur son importance dans la promotion du développement harmonieux et durable ainsi que dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes partout au Togo.

En ouvrant la cérémonie, M. Edjeou Essoham a signifié que le Togo depuis plusieurs années, fait face à un déséquilibre lié à la répartition spatiale des populations, des ressources naturelles et des activités économiques. De la planification économique à la planification sectorielle, le Togo n'a pas pu réduire de façon significative les disparités spatiales,

a-t-il ajouté. Poursuivant son discours, il a relevé qu'il existe trois (3) niveaux de déséquilibres.

Il s'agit d'un déséquilibre entre la capitale Lomé et le reste du pays ; d'un déséquilibre entre les régions et l'intérieur du pays et enfin d'un déséquilibre entre les zones urbaines et les zones rurales. La concentration de l'essentiel des activités socio-économiques à Lomé entraîne des problèmes d'équipements et l'appauvrissement du reste du territoire. C'est pourquoi, en vu de permettre à tout citoyen d'avoir un minimum

Suite à la page 7

Volontariat International de Réciprocité :

4 volontaires togolais posent leurs valises au Mali

Suite de la page 5

échanges, les facteurs qui soutiennent cette mission, entre autres l'expression du besoin des structures d'accueil dans les pays. Il a également rappelé le travail fait en amont, notamment la visite préalable effectuée en décembre dernier au Mali et qui a abouti à une convention de partenariat entre les deux Etats. Le directeur de l'ANVT a précisé qu'il s'agit aussi pour les volontaires de faire des découvertes et des partages sur le plan culturel.

Adjo Koffi Gagnon, l'un des quatre volontaires, se dit confiant

de la mission et promet mettre en œuvre sa compétence au niveau de leur structure d'accueil. Il pense qu'ils seront également ouverts afin d'acquérir aussi de l'expérience.

La ministre du développement à la base a saisi l'occasion pour souligner l'importance aujourd'hui de mettre à la disposition de la jeunesse les moyens afin qu'elle s'insère sur le marché de l'emploi. Elle a appelé les concernés au sens de responsabilité, à la discipline, et à la rigueur professionnelle.

Notons que le nombre de

volontaires togolais déployés au cours de l'année 2017 est porté à 10. Inscrit comme initiative innovante et présenté au dernier sommet Europe-Afrique à Abidjan tenu du 09 au 12 octobre 2017, le Volontariat International de Réciprocité (VIR) est un volet de volontariat mis en œuvre par l'ANVT depuis 2015. Il a connu une phase pilote au cours de laquelle 5 volontaires nationaux ont effectué une mission en France entre 2015 et 2016.

F.M

Baisse de la TVA
sur les produits de première nécessité

18%

10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Présence " de milices " du pouvoir lors des manifestations de l'opposition :

Le gouvernement rejette en bloc ces accusations

Les marches de l'opposition les 17 et 18 Octobre derniers, interdites par le gouvernement avaient été dispersées aux différents points de rassemblement par les forces de l'ordre.

Au lendemain de ces manifestations, il apparait dans les propos des leaders de l'opposition et ceux des défenseurs des droits de l'homme que le gouvernement aurait adjoint aux forces de l'ordre les services de " miliciens " à la solde du parti au pouvoir.

La persistance de ces accusations n'a pas laissé le gouvernement insensible et indifférent. Blessé dans son amour propre, l'équipe de Selom Klassou par la voix de Payadowa BoukpeSSI assurant l'intérim du Ministre de la sécurité



Le ministre Yark damehame

a eu à rejeter en bloc et avec la dernière fermeté ces accusations qui n'ont pour dessein que de retarder le retour au calme dans notre pays.

Pour permettre à nos lecteurs d'avoir une vue d'ensemble du sur le contenu de la réaction du gouvernement, nous le publions en encadré et en intégralité.

Aménagement du territoire :

Les différents acteurs formés sur le concept

Suite de la page 4

d'infrastructures socio-collectives, quelque soit son milieu de résidence, le gouvernement togolais a adopté en septembre 2009 la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PONAT).

M. Abalodjam Kadja Directeur Général de l'aménagement du territoire a profité de cette tribune pour signifier que le Togo s'est engagé, conformément aux recommandations de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sur l'aménagement du

territoire, à la mise en œuvre de ce processus.

En rappel la Direction de Générale de l'Aménagement du territoire est un service public dont le rôle est essentiellement orienté vers la production des documents d'orientation et d'aide à la décision en termes d'Aménagement du territoire. Sa performance passe par une organisation efficace des ressources, la pertinence de ses objectifs et son rôle socio-économique.

Kahf Djobo

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Se référant aux accusations portées par les partis politiques de l'opposition, différentes déclarations font état de la présence de civils armés agissant aux côtés des forces de défense et de sécurité, les assimilant à des milices privées.

Ces accusations ont, bien sûr, pour seul objectif de déconsidérer le gouvernement et de pousser leurs partisans à des affrontements violents avec le reste de la population et créer ainsi un profond désordre dans notre pays.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile les rejette avec la plus grande fermeté.

Parallèlement, des individus ou groupes organisés font circuler sur les réseaux sociaux des appels à la vengeance et aux règlements de compte, parfois en représailles aux actes de violence menés par le PNP de M. ATCHADAM contre ses adversaires politiques : maisons et véhicules brûlés, personnes molestées et quelques fois assassinées malheureusement....

Le ministre de la sécurité et de la protection civile condamne avec force, tous ces comportements qui ne sont pas de nature à favoriser le retour au calme et à la sérénité pour lesquels les autorités œuvrent sans relâche.

Il met en garde leurs auteurs et rappelle sans ambiguïté, que le maintien de l'ordre et de la sécurité relève de la seule responsabilité de l'Etat.

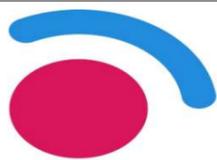
Nul n'a le droit de faire sa propre justice. Toute personne prise en flagrant délit de violence, ou faisant l'apologie de celle-ci, répondra de ses actes devant les autorités compétentes et sera traitée avec la plus grande sévérité.

Fait à Lomé, le 26 septembre 2017

Pour le ministre de la sécurité et de la protection civile en mission,
Le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales assurant l'intérim

Payadowa BOUKPESSI

COMMUNIQUÉ



Togotelecom

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

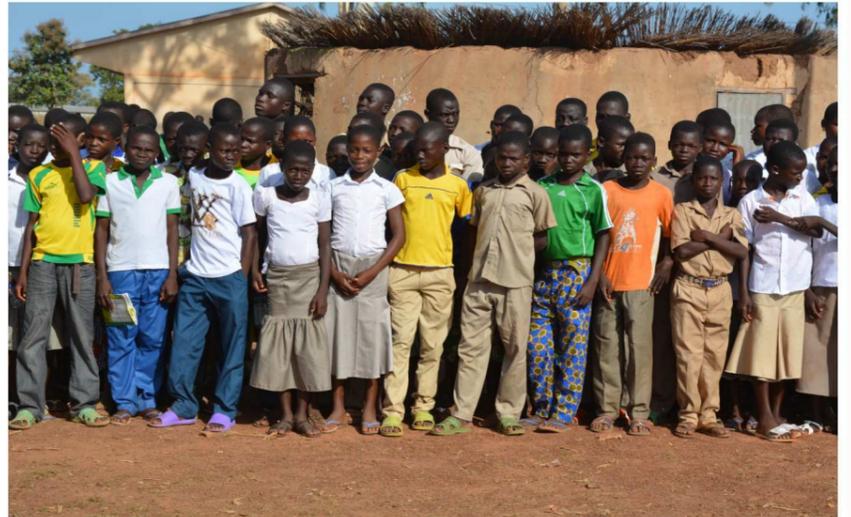
POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Album photos de la sensibilisation et don du NJSPF dans la Région des Savanes



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédo, non loin de la gare routière
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage :
2.500 exemplaires